



DG Éducation et culture

Programme «Culture»



European Heritage Days  
Journées européennes  
du patrimoine



COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DE L'EUROPE

DGIV/PAT/JEP(2010)13  
02 novembre 2010

**JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE**  
une action conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne

**L'avenir des Journées européennes du patrimoine**

***RAPPORT***

***par***

***Susan Williamson***

## 1. Introduction

Le présent document explique tout d'abord les raisons pour lesquelles le Conseil de l'Europe soutient les valeurs du patrimoine. Il résume ensuite le rôle du patrimoine en tant que force bénéfique dans l'Europe démocratique d'aujourd'hui puis évoque dans quelles circonstances ont été créées les Journées européennes du patrimoine, fait le bilan de cette initiative et formule des recommandations pour l'avenir du programme.

## 2. Contexte

Depuis 1949, date de la signature du Statut du Conseil de l'Europe (CdE) par dix Etats, le CdE fait office de pôle d'attraction pour tous les pays de l'Europe, riches de leurs histoires, langues et cultures différentes mais désireux de poursuivre des buts communs : la **promotion et la défense des droits de l'homme, de la démocratie** et de **l'Etat de droit**. Ces trois valeurs restent au cœur des travaux du Conseil de l'Europe.

Le patrimoine culturel et naturel est tangible : il est le témoignage concret des valeurs culturelles et englobe les monuments historiques, les vestiges archéologiques et les paysages historiques, visibles dans toute l'Europe. Cette richesse de biens fait partie de la qualité de vie et peut avoir toute une série d'effets économiques et sociaux bénéfiques. Chaque pays d'Europe, par exemple, possède des édifices religieux ou des paysages culturels qui sont le fruit de l'interaction entre les populations au fil des siècles. Ces trésors sont un moyen d'appréhender la culture et les valeurs d'un lieu donné. La compréhension des diverses valeurs du patrimoine constitue la base du dialogue interculturel qui établit des liens entre des individus et des peuples différents. Pour qu'il en soit ainsi, le patrimoine doit être géré de manière durable et directement accessible aux citoyens afin que ces derniers puissent en jouir, le comprendre et en récolter les fruits. Le patrimoine est à la base des activités du Conseil de l'Europe destinées à défendre ses valeurs fondamentales.

## 3. Patrimoine : le Conseil de l'Europe et l'Union européenne

La responsabilité du patrimoine incombe aux autorités nationales et il n'y a donc pas lieu pour l'Union européenne de prendre directement des initiatives en la matière. Quant au Conseil de l'Europe, ses domaines de compétence englobent depuis toujours la culture et le patrimoine. Il facilite la coopération entre les Etats membres et a élaboré, en matière de patrimoine culturel, un certain nombre de conventions importantes qui orientent la gestion du patrimoine dans l'ensemble des Etats signataires.

Le dialogue accru entre le CdE et la Commission témoigne de la reconnaissance de l'intérêt que représente le patrimoine. L'Union européenne cofinance à présent, dans ce domaine, des projets qui démontrent les bienfaits sociaux ou économiques qui peuvent découler du patrimoine, parallèlement à leur objectif de base : rapprocher les citoyens pour qu'ils vivent en harmonie même s'ils sont différents par leurs cultures et leurs langues. Le fait d'être associées pour mettre en œuvre un programme comme les Journées européennes du patrimoine (JEP) qui a un grand retentissement est profitable aux deux organisations.

#### **4. Démocratisation du patrimoine**

Le patrimoine n'est plus l'apanage des propriétaires terriens et d'une élite. Défini de manière plus large, le patrimoine est désormais ouvert à un public beaucoup plus vaste. On comprend mieux à présent pourquoi le patrimoine est important et la contribution qu'il peut apporter à une société solidaire. Dans cette optique, la Convention de Faro du CdE défend l'idée que le patrimoine, ainsi que les bienfaits sociaux et économiques qu'il procure, doivent être accessibles à tous. Cette convention-cadre novatrice place l'être humain au cœur du patrimoine ; la valeur du patrimoine réside dans ce qu'il apporte à la société.

Les JEP jouent un rôle important s'agissant de rendre le patrimoine beaucoup plus accessible à l'ensemble de la population. On vient juste de célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de ce que l'on peut considérer comme un programme paneuropéen au succès retentissant ; il comprend, en effet, des manifestations nationales auxquelles participent plusieurs millions de personnes chaque année et est porté par les médias à la connaissance d'un public toujours plus large.

#### **5. Historique et buts des JEP**

Les JEP partent du principe que la célébration du patrimoine peut :

- a. sensibiliser les citoyens européens à la richesse et à la diversité culturelles de l'Europe et à la nécessité de le protéger à la fois du délabrement et de nouvelles menaces ;
- b. créer un climat dans lequel l'appréciation de la riche mosaïque des cultures européennes encourage une plus grande tolérance des autres communautés en Europe, dans chaque pays et au-delà des frontières nationales.

Le principe de l'échange d'idées est fondamental depuis le début. En 1991, le Conseil de l'Europe a officiellement lancé les Journées européennes du patrimoine. En 1999, elles sont devenues une action commune du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne et 50 pays y participent à présent.

En septembre, sous l'égide des JEP, s'ouvrent, dans tous les pays d'Europe, les portes de nombreux édifices, monuments et sites généralement fermés au public, permettant aux citoyens européens de jouir du patrimoine de leur propre pays et du patrimoine qu'ils partagent avec d'autres régions d'Europe et au-delà et d'en apprendre davantage à ce sujet. L'idée est d'encourager les citoyens, en leur faisant mieux comprendre et apprécier le patrimoine, à s'en occuper plus activement, à le sauvegarder pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Chaque pays participant est libre d'organiser l'événement comme bon lui semble et les initiatives sont toutes différentes. Généralement, les parties prenantes sont l'organisme gouvernemental chargé du patrimoine ainsi que les pouvoirs locaux et des associations. Le réseau des coordinateurs nationaux des JEP joue un rôle clé. Tous les événements nationaux sont supposés suivre les principes directeurs, dont arborer le drapeau des JEP sur les sites et faire figurer les logos du CdE, des JEP et de l'UE sur les matériels publicitaires.

Depuis 1999, les JEP ont un slogan permanent : « L'Europe, un patrimoine commun », dont le message est qu'il convient de promouvoir la valeur du patrimoine culturel et naturel de l'Europe tout en respectant sa diversité culturelle.

## **6. Secrétariat**

Le Conseil de l'Europe ne finance pas directement les événements nationaux ; en revanche, le soutien du Secrétariat est axé sur les conseils dispensés aux coordinateurs afin de promouvoir le succès des JEP. Le Secrétariat s'emploie essentiellement à faciliter l'échange d'idées et à encourager l'intégration de la dimension européenne dans les supports d'information locaux. Chaque année, il encourage les Etats à organiser les manifestations nationales et régionales autour d'un thème central tel que : les formes spécifiques de patrimoine, les diverses périodes de l'histoire ou le rapport entre la société et le patrimoine comme « patrimoine et jeunesse ». Il n'y a jamais d'illustration uniforme de ces thèmes, chaque pays faisant son propre choix.

Les principaux mécanismes de soutien sont le site web qui présente des informations sur toutes les manifestations nationales, la réunion annuelle des coordinateurs et un chat/forum interactif à l'usage des coordinateurs. Auparavant, le Secrétariat organisait, chaque année, pour les coordinateurs, une réunion de formation de deux jours qui se tenait en novembre, à Strasbourg, après les journées du patrimoine. Cette réunion a été ensuite organisée en juin à Strasbourg et, ces derniers temps, elle s'est inscrite dans le prolongement de la réunion annuelle du Forum du patrimoine. Les frais de déplacement des coordinateurs sont pris en charge par le CoE.

En 2008, le Secrétariat du Conseil de l'Europe a élaboré une nouvelle stratégie avec la Commission européenne afin d'accroître la visibilité et le succès des JEP. Il a restructuré les réunions de formation annuelles afin de revitaliser les JEP et d'accroître la valeur ajoutée de la dimension européenne de l'événement. La stratégie se traduit par :

- une conférence de presse annuelle permettant aux professionnels et aux associations de se rencontrer et d'examiner les moyens d'améliorer les stratégies de diffusion.
- un forum annuel doté d'une large base intellectuelle et axé sur les méthodes d'interprétation et la communication. Les participants comprennent un large éventail de professionnels du patrimoine, des administrateurs principaux et autres ainsi que les coordinateurs nationaux des JEP.
- une réunion annuelle, beaucoup plus courte, des coordinateurs organisée immédiatement après le Forum.

## **7. Conférence de presse**

La stratégie s'efforce de mieux faire connaître les JEP dans les médias. Une série d'activités sont organisées dont des réunions d'information destinées à la presse, un magazine pilote et des réunions avec des producteurs de cinéma et de télévision. Grâce à son alignement sur les autres manifestations qui attirent l'attention du public, comme la capitale européenne de la culture, la réunion du Forum du patrimoine rencontre un grand succès, notamment dans le pays qui accueille la réunion. Toutefois, il est difficile de savoir si ces initiatives mettent davantage en lumière les JEP dans les pays participants.

## **8. Forum du patrimoine**

Depuis 2008, un large éventail de professionnels et de fonctionnaires de haut niveau ainsi que les coordinateurs participent au Forum du patrimoine, qui est suivi de la réunion de formation des coordinateurs. Le dialogue était le sujet du Forum 2008 qui s'est tenu en Belgique. Le Forum 2009, en Slovénie, était axé sur la créativité et l'innovation et a exploré le potentiel des nouvelles technologies ; quant au Forum 2010 d'Istanbul, il portait sur la participation et la prospérité.

Les réactions au Forum montrent que :

- les thèmes sont assez larges pour intéresser à la fois les fonctionnaires et les professionnels.
- le Forum est bien structuré de manière à favoriser le débat et la réflexion créative et à permettre à tous les participants d'intervenir.
- la possibilité de rencontrer un large éventail de professionnels aux domaines de compétence variés pour mettre en commun des idées et des expériences est très appréciée.
- les coordinateurs des JEP eux-mêmes profitent à la fois du Forum et de la réunion des coordinateurs et apprécient les idées et le soutien que le Secrétariat et les autres participants leur apportent.
- lors des trois réunions du Forum, le modérateur et les animateurs n'étaient pas spécialistes du patrimoine et n'ont donc pas pu stimuler la discussion à des moments clés du débat, aussi bien dans le cadre des tables rondes qu'en séance plénière.
- les différences entre les degrés de compétence et d'expérience ne permettent pas d'atteindre un très haut niveau de discussion, de sorte que les conclusions ne sont pas novatrices.
- le résumé des débats est intéressant mais n'est pas très approfondi : les conclusions sont de nature assez générale et donc difficiles à traduire en action.

## **9. Réunion des coordinateurs**

La réunion des coordinateurs se compose à présent d'une matinée de discussion et d'une visite d'une demi-journée sur un site du patrimoine local. Certes, les coordinateurs apprécient ce programme qu'ils jugent agréable car il leur permet de se rencontrer et d'échanger leurs idées et leurs expériences mais on peut se demander si la séance du matin est vraiment utile en termes de formation et de réalisation des buts du CdE et de la Commission.

Bien que les coordinateurs qui assistent à la réunion du Forum y trouvent un avantage (voir ci-dessus), cette formule n'offre pas véritablement la formation ou l'assistance dont ces acteurs clés des JEP ont besoin, notamment dans le contexte européen.

Si le but des organismes de parrainage est de rapprocher les citoyens européens grâce à une compréhension de leur patrimoine culturel, alors le groupe de coordinateurs doit être la clé du dispositif. En effet, les coordinateurs sont les principaux responsables du déroulement de la manifestation nationale dans le cadre des JEP car ils sont basés dans les Etats membres et en contact direct avec le Secrétariat.

## **10. Chat/forum en ligne – accès restreint [<https://jep-forum.cws.coe.int>]**

Bien que l'on ait enregistré 587 connexions au chat/forum, seuls 11 correspondants de neuf Etats membres se sont livrés à des commentaires alors que 30 coordinateurs avaient, de fait, diffusé des informations sur le site. Certains se sont plaints que le site n'était pas facile à trouver, bien que le Secrétariat fournisse le lien, et que son utilisation prenait beaucoup de temps. Toutefois, un grand nombre d'entre eux ont estimé qu'il pouvait potentiellement héberger une discussion des thèmes lancée par le Secrétariat ou par les coordinateurs eux-mêmes.

Cette initiative devrait aider les coordinateurs à échanger leurs idées et à prendre connaissance de celles du Secrétariat de manière à améliorer le déroulement des JEP. Toutefois, le site doit être facile d'accès, aussi peut-on se demander pourquoi mettre le site en accès restreint alors que c'est probablement un obstacle à son utilisation.

## 11. Visibilité européenne

Le Conseil de l'Europe et la Commission européenne soutiennent conjointement les JEP afin de promouvoir la dimension européenne. L'analyse de l'évaluation de 2009 suggère que la participation européenne est importante ; dans la plupart des Etats membres, le logo européen et l'idée d'un « Patrimoine européen commun » sont des valeurs indiscutables, élevant la manifestation du niveau simplement local aux niveaux national et européen.

Les coordinateurs nationaux estiment que la dimension européenne est importante. Ils la qualifient ainsi dans leurs commentaires :

- elle nous permet d'apprécier les liens internationaux que notre pays a toujours entretenus.
- elle ajoute un intérêt éducatif, notamment pour les jeunes.
- sans l'initiative des JEP, la plateforme n'existerait pas pour promouvoir l'éducation et la sensibilisation au patrimoine et à sa contribution à notre vie.
- avec les JEP, nous avons le sentiment de faire quelque chose ensemble dans le cadre d'« une grande famille ».
- la dimension européenne donne une plus grande ampleur à notre manifestation nationale qui a ainsi une portée accrue et suscite davantage l'intérêt des médias.
- il est, certes, difficile d'évaluer si les JEP ont augmenté la tolérance et réduit la xénophobie mais les données résultant d'observations faites sur le terrain laissent à penser que : « les personnes ont visité des édifices représentant un large éventail de cultures et de religions et cette expérience leur a donné une idée positive des communautés représentées ».
- elle contribue à garantir le financement.

Toutefois, malgré le succès des opérations nationales « Portes ouvertes », on ne constate pas de renforcement de la dimension européenne : dans l'ensemble, les manifestations sont de nature locale. Il n'en demeure pas moins qu'il est préoccupant d'observer que les éléments européens et les objectifs politiques et sociaux plus larges du CoE continuent d'être absents ou de rester dans l'ombre dans bon nombre des 50 pays participants.

## 12. Conclusions

### Succès des JEP

Les JEP sont à présent bien établies et continuent de se dérouler dans l'ensemble des Etats membres, associant des milliers de citoyens de toute l'Europe, avec un soutien financier relativement faible du CoE et de la Commission. Les opérations nationales « Portes ouvertes » rencontrent un immense succès : elles sont en progression constante et un nombre toujours accru de sites et de monuments sont ouverts gratuitement au public ; davantage d'autorités locales, d'établissements scolaires et d'organisations de la société civile y participent et le nombre de visiteurs augmente chaque année.

Au niveau national, les manifestations reflètent réellement les principes d'une gestion durable du patrimoine et encouragent vivement l'engagement de toutes les communautés en faveur du patrimoine grâce à la visite de sites et à la participation à des projets de conservation ou autres. Le caractère local de l'événement est inévitable et positif. La majorité des visiteurs se rendent dans des sites locaux, assistent à des manifestations locales et s'informent ainsi sur le patrimoine de leur propre village, région et pays.

Les manifestations nationales qui célèbrent le patrimoine national continueront de se développer sans le soutien du CoE mais, sans son apport, les aspects européens et l'esprit de partage et de compréhension des cultures au-delà des frontières régresseront. Les manifestations nationales ne peuvent pas, à elles seules, sensibiliser les citoyens européens à leur richesse culturelle. Si la dimension européenne du programme est jugée importante, le CoE, avec le soutien de la Commission, doit continuer à promouvoir les JEP. Ce programme est un succès dans les cinquante Etats participants et peut diffuser les messages de l'Europe sur tout le continent.

Les coordinateurs, qui mettent en œuvre leur programme national sous l'égide des JEP, pourraient promouvoir la dimension européenne de manière plus efficace. Ils représentent la principale courroie de transmission entre le Secrétariat et les Etats membres et il y a des possibilités de renforcer les liens aux fins de promouvoir la dimension européenne. C'est pourquoi il serait bon d'apporter aux coordinateurs un soutien renforcé sous forme de conseils pratiques et de formation.

### **Recommandations pour l'avenir des Journées européennes du patrimoine**

Le succès du Forum est manifeste. En particulier, la nature participative de la manifestation est excellente. Elle pourrait être encore renforcée si l'on avait recours à des animateurs ayant des connaissances/une expérience en matière de patrimoine aussi bien pour les séances plénières que pour les tables rondes.

Les membres du groupe des directeurs du patrimoine devraient être encouragés à participer au Forum ou à d'autres manifestations clés célébrant les JEP car il s'agit de personnes influentes.

Les coordinateurs doivent avoir la possibilité de mettre en commun leurs compétences et de découvrir les meilleures pratiques en se retrouvant face à face et en rencontrant aussi en personne les représentants du CdE. Il est essentiel qu'une réunion continue d'être organisée à cette fin.

Le choix de la date de cette réunion pose problème même s'il est indubitable que les coordinateurs tirent profit des discussions du Forum. En principe, la formation devrait avoir lieu à temps pour aider précisément les coordinateurs à mieux organiser les manifestations de septembre.

La réunion annuelle des coordinateurs devrait donner l'occasion de dispenser une formation plus concrète. Elle doit durer plus d'une demi-journée. Pour traiter les problèmes de fond, il faudrait que les participants reçoivent les documents à l'avance, accompagnés d'un ordre du jour, de manière à disposer du temps nécessaire pour préparer la réunion et à avoir une discussion plus fructueuse.

La formation pratique devrait porter notamment sur les moyens d'accéder aux médias pour promouvoir les valeurs du CdE, la dimension européenne du patrimoine et ses bienfaits ainsi que le programme local des manifestations.

L'examen de la dimension européenne aux réunions des coordinateurs pourrait être alimenté par de la documentation écrite. Le Secrétariat devrait fournir aux coordinateurs des projets de communiqué de presse ou des articles sur cet aspect pour qu'ils puissent s'en inspirer dans les communiqués de presse et autres communications dans les médias.

Il serait utile aux coordinateurs d'avoir une connaissance accrue de la portée sociale des actions concernant le patrimoine dans toute l'Europe telles que les activités menées sur les lieux de culte au Kosovo, ce qui renforcerait l'importance du message. De brèves mises à jour pourraient être faites aux réunions des coordinateurs ou bien par courrier électronique ou encore par le biais du chat/forum.

Des instruments concrets sont nécessaires pour évaluer les bienfaits sociaux et économiques, dont la dimension européenne. Ils sont difficiles à évaluer mais l'ont été néanmoins dans certains pays. Des exemples de bonnes pratiques et des orientations concrètes seraient utiles aux coordinateurs pour apprécier les résultats des JEP. Cette question pourrait être inscrite à l'ordre du jour des réunions des coordinateurs.

Des instruments concrets sont également nécessaires pour mesurer le succès des manifestations nationales, la diversité et le nombre de visiteurs sur les sites, par exemple. Un instrument standard est souhaitable de manière à pouvoir faire des comparaisons. HEREIN pourrait, en temps utile, remplir cette fonction.

Etant donné que le rôle des coordinateurs est essentiel à l'organisation des JEP et qu'il est différent d'un pays à l'autre, il serait utile que le Secrétariat en définisse les principales composantes.

Les coordinateurs nationaux et les membres du CDPATEP devraient veiller à se tenir au courant de l'évolution des politiques sur les questions de patrimoine dans le contexte européen.

Le Secrétariat devrait lancer des projets novateurs soulignant la dimension européenne des événements nationaux même s'ils se déroulent ensuite dans les Etats membres. Parmi ces projets pourraient figurer des initiatives pédagogiques visant à encourager une meilleure compréhension de notre histoire commune et à sensibiliser l'opinion aux questions relatives à la qualité de vie. Dans la mesure du possible, ces programmes devraient associer les jeunes. L'Expérience photographique internationale du patrimoine a remporté un vif succès même si le CdE n'est plus directement associé à cette manifestation. Les coordinateurs devraient aussi être encouragés à proposer des projets et à les promouvoir.

Il est peu probable que les projets sur des thèmes communs soient financés ou mis en œuvre par l'ensemble des pays mais ils peuvent encourager la coopération entre des groupes de pays œuvrant de concert pour organiser des lancements conjoints et diffuser des informations complémentaires. Des thèmes devraient être suggérés bien à l'avance par le Secrétariat et les coordinateurs de manière à ce que les pays aient le temps de planifier leurs activités.

Le Secrétariat et la Commission devraient étudier les moyens de développer des thèmes liés à d'autres activités comme le programme des itinéraires culturels européens.

Bien que les discussions en ligne ne suffisent pas à remplacer les réunions où l'on se retrouve face à face, elles peuvent être un complément utile. Pour encourager cette pratique, il faudrait que le chat/forum en ligne ne soit pas un site restreint. Compte tenu de la nécessité d'être très attentif aux coûts, le CdE pourrait aussi examiner si le chat/forum est un complément d'un bon rapport coût/efficacité au propre site web des JEP.